



## Assemblée des partenaires

18 février 2010

### Compte rendu

#### Personnes présentes

Lynda Barrett - La Théière/The Teapot  
Charles Barrette – École Très Saint-Sacrement  
Diane Bonin – Centre multi-ressources  
Daniel Bouillon – CSSS  
Patricia Bossy – JAME  
Daniel Chaîney – Comité logement Lachine-LaSalle  
Caroline Descary – Groupe d’entraide Lachine  
Marie-Claude Desjardins – ACEF du Sud-Ouest  
Annie Desrosiers – CSSS  
Sonia Dionne – Le Paradis  
Véronique Duclos – CRUISP  
Aline Dumas – OMH (pm)  
Francine Goyette – École Jardin des anges  
Alexandra Laliberté – CSSS  
Manon Leclerc – Fondation de la Visite  
Sarah Leclerc, Concert’Action (observatrice)  
Chantal Lessard – École Martin Bélanger  
France Ligez - Maison des jeunes L’Escalier  
Doris Lizotte - École Catherine-Soumillard  
Mélanie Lottinville – Service Canada  
Fanny Martel - CJE Marquette  
Catherine Ménard - Relais populaire  
Magalie Mercier - COVIQ  
Luce Nicolas - COVIQ  
Marcel Pedneault - CDEC LaSalle-Lachine (pm)  
Yves Picard – Carrefour jeunesse emploi  
Annie Prévost - Centre multi-ressources  
Lise Poulin - Arrondissement de Lachine  
Marie-France René – Concert’Action Lachine (observatrice)  
Luc Robillard - Arrondissement de Lachine  
Jonathan Théorêt - GRAME  
Lynn Thibault - Arrondissement de Lachine  
Anne Véronneau - CSMB  
Chantal Desjardins – Concert’Action Lachine (animatrice)  
Sébastien Latendresse – CSSS (animateur)

**9 h 00**

**1- Mot de bienvenue et rappel de la démarche**

Conclusions de la *grand messe* du 4 juin 2009

Quatre principes:

- Création d'un lieu de concertation pour tous les acteurs de la communauté nommé *Assemblée des partenaires*
- La structure modifiée prendrait la forme d'un organisme sans but lucratif (OBNL)
- Une coordination, qui a la responsabilité d'animer le milieu, de faire des liaisons, du réseautage, d'améliorer la communication
- Cette coordination serait assumée par Concert'action Lachine

**2- Déroulement et objectifs de la journée**

L'ordre du jour est présenté ainsi que les objectifs de la journée.

Objectifs de la journée :

- Définir des grands principes de fonctionnement de la nouvelle concertation
- Faire état des réflexions du comité sur la structure de financement
- Partager les plans d'action des comités/tables et amorcer une réflexion sur les arrimages

**9 h 15**

**3- Comité de transition**

Présentation des membres du comité de transition :

On présente les membres du comité qui ont travaillé depuis septembre 2009 à la réorganisation et à la réalisation de la cette journée

France Ligez, Table jeunesse  
Francine Goyette, RETAC  
Patricia Bossy, Comité de lutte contre la pauvreté  
Lynn Thibault, CASUAL, CRAI et Graffiti  
Caroline Descary, Comité habitation  
Annie Prévost, Table petite enfance

Chantal Desjardins et Sébastien Latendresse sont en soutien à la démarche et membres du comité de coordination.

On remercie également les membres qui ont fait partie du comité de transition depuis le début mais qui ne siègent plus :

Jean-Pierre Joly remplacé par Marcel Pedneault, Comité scolarisation  
Annie Desrosiers, École et milieu en santé  
Isabelle Gauvreau, CAM  
Charles Barette remplacé par Francine Goyette, RETAC

#### **4- Travaux du comité depuis sa formation en septembre 2009**

- Analyse des sources de financement disponibles pour exécuter les nouvelles tâches du nouveau mandat
- Création d'un mode de communication entre le comité de transition et les comités/tables
- Réflexion sur la modification des règlements généraux
- Recueil et présentation de tous les plans d'action des comités/tables
- Élaboration d'un échéancier
- Recherche de modèles similaires dans d'autres milieux

#### **5- Échéancier 2010**

Chantal Desjardins présente l'échéancier. Il est divisé en trois chantier de travail soit : (1) les règlements généraux et le fonctionnement de la concertation, (2) la structure financière et (3) l'arrimage des comités/tables. Chaque aspect sera travaillé par le comité de transition. Un processus de consultation s'effectuera dans les tables et les deux assemblées des partenaires prévues en 2010 (18 février et 13 mai) seront l'occasion de consulter l'ensemble des membres et de valider les résultats.

L'échéancier a déjà été remis aux membres en novembre par l'intermédiaire des représentants des tables. Les travaux prévus suivent leur cour et l'échéancier. Le travail du comité de transition devrait s'achever en juin ou septembre 2010 au moment où les règlements généraux et le fonctionnement de la nouvelle concertation auront été décidés par les membres de l'assemblée. Le tout sera entériné lors de l'assemblée générale annuelle de Concert'Action Lachine. Si tout se passe selon le calendrier, la nouvelle concertation devrait donc être en vigueur en septembre 2010.

**9 h 30**

**Pause**

**9 h 35**

#### **6- 1<sup>e</sup> partie : Grands principes qui vont définir les règlements généraux**

Explication de l'atelier : Sébastien Latendresse explique le déroulement de l'atelier. Il explique également que les ateliers d'aujourd'hui s'effectuent dans un esprit de consultation et qu'aucune décision finale ne sera prise. Il s'agit plutôt d'un processus qui a déjà été expliqué dans la présentation de l'échéancier. Tous les points de vue seront compilés et serviront à rédiger une première ébauche de règlements généraux. Cette ébauche sera envoyée dans les tables pour être retravaillés et commentés.

## *Atelier en groupes :*

*Voici les questions qui ont été posées en ateliers et la compilation des résultats des quatre tables de travail :*

### **1. Membership de la corporation**

*Qui peut être membre de la corporation?*

Organismes communautaires	Oui
Institutions publiques ou para-publiques	Oui
Citoyens (ennes)	Partagé
Élus(es)	Oui (presque tous)
Entreprises privées	Partagé

La place des citoyens suscitent des interrogations. Chaque citoyen aurait-il le même poids qu'un organisme? Certains suggèrent que les citoyens membres des comités puissent avoir le droit de vote, tandis que les citoyens qui ne participent à des comités n'auraient pas le droit de vote.

Si la grosse majorité accepte que les élus soient membres de Concert'Action Lachine, plusieurs ne désirent pas qu'ils aient le droit de vote.

La place des entreprises privées suscite également des réticences. Certains suggèrent de permettre aux regroupements d'entreprises d'être membre plutôt que chaque entreprise.

### **2. Composition du CA**

*Chaque comité/table est responsable de nommer un représentant au CA dans un délai raisonnable :*  
Oui (unanime)

*Un seul représentant par organisation (ex : CSSS, arrondissement, commissions scolaires, organismes communautaires, etc.) :* Oui quasi unanime. Certains proposent un maximum de 2 représentants par organismes pour faciliter le choix.

*Réserver une portion des sièges pour des organismes communautaires :*

Oui quasi unanime. Quelques uns s'interrogent sur la raison ou la pertinence d'accorder plus de sièges au communautaire plutôt qu'à d'autres réseaux.

*Si oui, quelle portion serait souhaitable ? Si vous ne convenez pas d'un chiffre exact, inscrire une fourchette (entre X % et X %) qui ferait consensus :* trois pourcentages sont proposés : 40%, 50% +1 et 60%

### **3. Critères de reconnaissance des comités/tables**

*Être un comité/table de concertation du milieu lachinois :* Oui unanime. On suggère de changer le libellé pour «être un comité/table qui intervient prioritairement à Lachine».

*Nécessité d'être multiréseaux (qui implique des membres de plus d'un réseau : institutionnels,*

*communautaires, entreprises, citoyens, etc.*): Oui (3/4 des membres), partagé (1/4 des membres). Un statut particulier pourrait être accordé au RETAC mais par la suite, nécessité d'être multi-réseaux. On suggère que c'est l'ensemble de Concert'Action qui serait multi-réseau et non chaque comité/table.

*Le choix des membres faisant partie des comités/tables demeure la responsabilité de chaque comité/table :*

*S'engager à :*

A) Transmettre son plan d'action et son rapport d'activités une fois l'an afin de le partager avec les partenaires : Oui unanime.

B) Se nommer un représentant pour siéger au conseil d'administration de la corporation : Oui unanime. L'engagement est nécessaire.

C) Participer aux assemblées des partenaires : Oui (3/4 des membres). Les avis sont partagés sur la participation aux assemblées. Certains pensent que se sont les comités/tables qui devraient participer aux assemblées, tandis que d'autres croient que tous les membres devraient y participer. Pour d'autres, il faudrait absolument que les représentants des comités/tables participent aux assemblées.

#### **4. Autonomie des comités/tables**

*Le choix des membres faisant partie des comités/tables demeure la responsabilité de chaque comité/table :* Oui unanime.

*Chaque comité/table détermine son propre mode de fonctionnement et est responsable de la mise en œuvre de ses projets et dossiers :* Oui unanime. Les comités/tables pourraient demander un appui technique à la corporation.

*Chaque comité/table détermine son plan d'action et effectue ses rapports :* Oui unanime.

*Chaque comité/table détermine son plan de financement, ses demandes de subvention à effectuer, reçoit et administre les sommes rattachées à son fonctionnement, priorités et plan d'action :* Oui unanime. Certains sont en désaccord que l'Assemblée exerce une influence sur les plans d'action et les demandes de subvention des comités/tables. Concert'Action pourrait être fiduciaire mais pas gestionnaire des projets.

#### **5. Prise de position par les comités/tables**

*5.1 Les comités/tables sont libres de se positionner en leur nom selon les principes et règles internes qu'il leur appartient de déterminer :* Oui unanime.

(Exemple : Projet d'implantation d'un casino dans Lachine Est. Le comité/table peut décider d'appuyer ou non le projet en son nom).

## 6. Question optionnelle

6.1 Les comités/tables peuvent demander un appui de la corporation (Concert'Action Lachine) :  
Oui (2/3). Non (1/3)

### A) Si le sujet ne concerne que le comité/table qui demande l'appui de la corporation :

- *La décision est prise par le CA de la corporation* : Oui pour deux groupes. Les deux autres n'ont pas eu le temps de dégager une position.

Exemple : Le comité habitation peut demander une lettre d'appui de la corporation pour la création d'une coopérative d'habitation. Cet appui pourrait être fourni par le CA.

### B) Si le sujet touche plus d'un comité/table de la concertation

- *La corporation consulterait ses membres par une assemblée avant de se prononcer* :  
Pas de position ressortie clairement. Parmi les deux tables qui ont dit oui à la question 6.A, une croit que seuls les représentants doivent prendre position (on ne doit pas consulter l'assemblée des partenaires). Certains suggèrent que chaque comité/tables pourrait recueillir les appuis voulus des autres comités/tables plutôt que l'assemblée.

Exemple : sur un thème majeur comme le développement des terrains abandonnés de Lachine Est qui touche des enjeux traités par plusieurs comités/tables (logement social, écoles, sécurité urbaine, etc.).

**11 h 30**                      **Plénière : mise en commun des résultats**

**Midi**                         **Dîner (buffet de Cuisine Atout, entreprise d'insertion de Verdun)**

**12 h 45**                      **2<sup>e</sup> partie : Transformation dans le mandat de coordination de Concert'Action**

La coordonatrice de Concert'Action Lachine présente les différents mandats qui avaient été retenus lors de l'assemblée du 4 juin dernier :

- Agent de liaison entre les différents comités/tables existants
- Animer le milieu: favoriser les arrimages entre les comités/tables
- À la lumière des enjeux soulevés par la communauté:
  - Interpeller le milieu sur les grands enjeux
  - Recueillir et diffuser l'information
  - Favoriser le développement de projets
- À l'écoute des besoins et demandes des comités et tables selon:
  - Les demandes et besoins de ceux-ci
  - Les ressources financières et humaines disponibles.
  - Les priorités retenues par l'Assemblée des partenaires.

Compte tenu qu'il n'y a pas d'argent supplémentaire de disponible, la coordonatrice de Concert'Action Lachine explique qu'il y aura obligatoirement des tâches actuellement prises en charge par Concert'Action qui ne pourront plus être à assumées par l'organisme, comme, par exemples :

Tâches à supprimer ou redistribuées

- Animation des comités et sous-comités de Concert'Action Lachine: lutte contre la pauvreté, habitation et scolarisation, transport
- Gestion et/ou supervision de projets initiés par la communauté

Suite à ce constat, on demande à l'assemblée :

*Qu'attendez-vous de la coordination de Concert'Action?*

- ✓ Création d'outils de communication?
- ✓ Organisation de formations?
- ✓ Organisation d'assemblées citoyennes?
- ✓ Organisation de réunions d'information sur des enjeux transversaux?
- ✓ Mobilisation/revendication?

Réponses recueillis suite à cet échange en grand groupe:

- Les comités de Concert'Action auront besoin de support pour l'animation des rencontres, la rédaction des pv, etc.
- Ce support sera minimalement temporaire dans la transformation, mais il y a crainte que les comités tombent, faute de support de la coordination.
- La coordination pourrait donner un appui, accompagner les comités pour de la mobilisation.
- Responsable de faire les liens entre les partenaires du territoire et hors territoire.
- Arrimer les demandes de subvention pour éviter le dédoublement). Favoriser les demandes concertées s'il y a lieu.
- Offrir un lieu pour archiver les documents importants des comités (exemple : zone intranet sur le site internet de Concert'Action).
- Assurer la représentation à des instances clés (par exemple : CLD, CMTQ). Une autre idée émise consiste à intégrer l'économique à la corporation, ce qui permet des liens sans nécessairement siéger sur des CA.
- Pas de représentation sur les CA d'organismes membres de la corporation.
- Concert'Action pourrait être fiduciaire (et/ou répondant) pour les comités qui seraient responsables de réaliser les projets. Exemple de la sécurité alimentaire : Concert'Action est fiduciaire des sommes données par la DSP, mais ne gère pas le projet)

## 13 h 15 3<sup>e</sup> partie : Enjeux traités par les comités/tables et arrimages possibles

### Explication de l'atelier

#### Déroulement

- Discussion en groupes d'environ une heure quinze
- Plénière de 50 minutes

#### Objectifs

- Mieux connaître ce qui se fait dans la grande concertation à travers des échanges
- Discuter sur les possibilités d'arrimages entre les instances

### Atelier en groupes : étapes 1

### 14 h 30 Atelier plénière : étape 2

### Atelier 2 sur les enjeux - Résultats

Arrimages	Raisons
<b>Groupe 1</b>	
Lutte à la pauvreté et habitation	Liens enjeux-Dynamiser les comités
Transport	autonome du comité scolarisation
EMS et Table jeunesse	Mêmes priorités et EMS s'est dissout
Table enfance-Jeunesse-EMS-CAM-scolarisation	Il faut qu'ils s'assoient ensemble pour une réflexion approfondie
<b>Groupe 2</b>	
CAM-EMS-GTSAL	Pour la réussite éducative, lien avec la sécurité alimentaire et saines habitudes en alimentation
Table jeunesse-CAM-RETAC- Table enfance	Enjeux communs
Lutte à la pauvreté-CRAI-GTSAL	Enjeux communs
<b>Groupe 3</b>	
Lutte à la pauvreté et Habitation	Le logement est un moyen de lutter contre la pauvreté
CAM-EMS	Fusion logique, mêmes enjeux
Graffiti-CASUAL	Graffiti deviendrait un sous-comité du

	CASUAL
<b>Groupe 4</b>	
EMS-RETAC-CAM	Mêmes enjeux
Il faudrait faire la mise à jour des portraits et des enjeux	

### 3<sup>ème</sup> partie : Commentaires plénière

- Premier constat : on ne connaît pas bien ce qui se fait dans les autres comités/tables. Il faudra continuer à améliorer la communication.
- Les 4 sous-groupes ont identifié la jeunesse comme instances où les arrimages sont à favoriser.
- L'assemblée s'entend pour dire que c'est le premier endroit où tenter de faire des arrimages.
- Autre arrimage à prioriser : Lutte à la pauvreté et habitation.

Sébastien partage ses interrogations :

**Questions posée :** Les instances jeunesse (CÉMS-L, CAM et TCJL) semblent être en attente d'un processus qui serait défini. Qui doit enclencher la démarche et les comités/tables jeunesse ont-ils besoin de support?

- Tous s'entendent pour dire que c'est aux comités/tables de décider de leurs arrimages.
- Par contre, ces instances manifestent un besoin de soutien et s'attendent à ce que la démarche de réorganisation favorise ces arrimages.
- On souhaite que le comité de transition, via son comité de coordination (Chantal Desjardins et Sébastien Latendresse) soutiennent et favorisent la démarche.
- Le comité de transition est chargé de réunir les membres des comités/tables (selon la volonté de ses comités/tables).
- Plus globalement qu'en jeunesse, on demande à Concert'Action, de concert avec les organisateurs communautaires, d'aider les tables à s'arrimer.
- Concert'Action doit se pencher sérieusement sur l'amélioration de la connaissance des ressources. L'amélioration de la connaissance des ressources, entre les partenaires et par la population doit être une préoccupation constante de la corporation.
- Le tableau des enjeux pourrait être bonifié et devenir un outil de connaissance des ressources.

**15 h 20**

*Étapes à venir (suites de la démarche)*

**15 h 30**

*Fin de la rencontre*